

“Le modèle wallon des allocations familiales n’est pas adapté à Bruxelles”

■ Le comité régional bruxellois de la CSC est en congrès. Le syndicat chrétien constate la perte d’influence du CDH.

Entretien Mathieu Colleyn

Le comité bruxellois de la CSC organise le deuxième congrès de son histoire ce jeudi. Paul Palsterman, secrétaire régional, fait le point sur quelques dossiers qui mobilisent particulièrement le syndicat chrétien. *“Au niveau fédéral, les relations entre les syndicats et le gouvernement sont très très mauvaises, attaque-t-il en réactions au discours du Premier ministre à la Chambre. Je travaille à la CSC depuis les années 80. Même à l’époque les ponts n’étaient pas rompus. Ici, il n’y a rien du tout. Le gouvernement prend des mesures inutiles sur le plan socio-économique et purement idéologique. Elles sont dirigées contre la concertation sociale à laquelle nous croyons.”* Le syndicat soutient par contre la méthode du gouvernement régional. Mais n’épargne pas le CDH.

Le chômage baisse à Bruxelles. On peut aussi mettre cette évolution au crédit de l’action du gouvernement fédéral, non ?
C’est un ensemble, il y a la conjoncture qui s’améliore au niveau européen, il y a eu les exclusions du chômage avec tout une série de gens qui sont sortis des radars.

Et les réductions de cotisations sociales ?
Ce genre de mesures peut contribuer à la baisse du chômage mais à mon avis, une des principales raisons de l’amélioration, c’est le changement de culture chez Actiris. Actiris fonctionne mieux qu’avant.

Au niveau régional, la garantie “jeune” promet un emploi, une formation ou un stage aux jeunes demandeurs d’emploi. L’évaluation de la CSC ?

La CSC dit justement qu’il faudra évaluer. Notamment au niveau des stages qui continuent de susciter la méfiance au sein des entreprises. Il faudra mesurer s’ils débouchent réellement sur un emploi de qualité.

Les allocations familiales bruxelloises sont au point mort sur le plan politique. Souhaitez-vous qu’un accord intervienne avant la fin de la législature ?

Ce qui est important, c’est qu’au ni-

veau des paiements, la Région bascule en même temps que les deux autres régions. Si la Cocom est en retard, ce serait dramatique.

Il y a un doute là-dessus ?

Oui. Un groupe de travail a été constitué pour étudier les conséquences pratiques d’une dissociation de la reprise des paiements, début 2019. Ce serait une catastrophe pour les cais-

ses. Les familles pourraient choisir leur caisse partout sauf à Bruxelles. Il faut que le système soit prêt. Or jusqu’à présent, cette question a été politiquement liée au débat sur le modèle d’allocations à adopter.

Vers quel modèle va votre préférence ?

Ce n’est pas grave si pendant quelque temps, on continue avec le modèle actuel (hérité du fédéral). Qu’on prenne le temps de bien étudier les besoins des familles bruxelloises et l’impact budgétaire de la réforme. J’ai des doutes énormes sur le fait que les modèles choisis par la Flandre et la Wallonie soient adaptés aux réalités bruxelloises. Côté flamand, ils ont fait un cadeau gigantesque aux familles avec un ou deux enfants mais il y a peu de clarté sur la façon dont cela va être financé. Tout ce que l’on sait : qu’il y aura un saut d’index. Qui va payer cet avantage énorme ? Au niveau wallon, ils ont suivi à peu près le même modèle alors qu’ils auront moins d’argent. Il n’est pas possible de le faire sans que quelqu’un en soit victime. Faut-il aller chercher du côté des familles nombreuses ? Cela ne correspond pas à la réalité bruxelloise.

Vous avez défini un certain nombre de balises dans ce dossier. Lesquelles ?

Nous sommes d’accord pour ne plus tenir compte du rang de l’enfant mais est-ce que cela veut dire qu’il faut supprimer toute différenciation selon le nombre d’enfants ? L’idée selon laquelle ce sont les premiers enfants qui coûtent le plus cher a ses limites. Intuitivement je dirais qu’au niveau du logement par exemple, avoir 4 enfants coûte plus cher que quatre fois un enfant.

Le nouveau système wallon ne s’appliquerait qu’aux enfants à naître. A Bruxelles, il est question de faire basculer tout le monde dans le nouveau système en même temps. Quelle est votre position ?

La CSC n’a pas encore pris position mais personnellement je plaide pour dire que ce n’est pas juste de faire un système qui ne s’applique qu’aux enfants à

naître. Soit ce système est meilleur et s’applique à tout le monde, soit il est moins bon et alors on peut prévoir une période transitoire.

Comment la CSC bruxelloise a-t-elle vécu l’appel du 19 juin de Benoît Lutgen ?

Nous ne nous mêlons pas de la stratégie des partis. Mais nous sommes satisfaits de la méthode de concertation sociale mise en place par le gouvernement bruxellois. Il y a des acquis de l’actuelle coalition qui doivent être sauvegardés. A l’analyse, le CDH paye le prix fort de cet appel du 19 juin. La ministre Fremault perd la main sur toute une série de sujets importants comme les allocations familiales, la politique des handicaps qui débouche sur l’assurance autonomie, le survol, les baux, etc. Avec le MR, surtout le MR Bruxellois, aurait-on gagné en termes de compétences techniques ? Au niveau de la concertation sociale ? Où en termes de moralisation politique ? Je ne vois pas...

Le CDH se droïtise ?

Je n’en sais rien, mais tous les CDH à qui j’en ai parlé étaient très mal à l’aise par rapport à cet appel.

On sent que FGFB et CSC ne sont pas sur la même longueur d’onde en matière de stratégie syndicale. Où en est votre réflexion ?

On est dans une situation inédite. Il n’y a pas de contacts stratégiques au niveau fédéral, la concertation sociale est très difficile. Il y a un antisindicalisme. Mais il y a un problème de légitimité à provoquer des grèves contre un gouvernement élu démocratiquement. Bloquer le pays parce qu’on n’est pas d’accord avec une politique, ce n’est pas comme cela que nous raisonnons. Nous sommes dans des actions alternatives, avec, par exemple, pas mal d’outils sur notre site pour expliquer aux gens les conséquences des politiques gouvernementales.

“Bloquer le pays parce qu’on n’est pas d’accord avec une politique, ce n’est pas comme cela que nous raisonnons.”

Paul Palsterman

Secrétaire régional bruxellois de la CSC